Le Journal de Gien, 27 septembre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL S'OPPOSE À UNE VOLONTÉ DE LA POSTE ET VOTE UNE MOTION

La poste menacée de fermeture

Lors de la réunion du conseil municipal de lundi, les élus ont manifesté leur opposition à la volonté de La Poste de quitter le bureau de la rue Martial-Vaidet.

■ La ville de Châtillon-sur-Loire est menacée de perdre sa poste. Un petit traumatisme déjà vécu par beaucoup de cités rurales, ressenti comme une perte de proximité de la part du service public. Lundi soir lors du conseil municipal, le sujet a été évoqué, une motion a été votée et les élus sont veut debout contre cette demande de fermeture du bureau par la hiérarchie de La Poste. Celle-ci demande à la mairie que soit mis en place un relais postal chez un commerçant ou dans un bâtiment communal.

« J'ai reçu des personnes de La Poste en juin dernier qui m'ont émis cette demande. Elle a été officialisée par courrier au mois de juillet. La Poste se justifie par une baisse de l'activité du bureau de poste », explique le maire Emmanuel Rat.

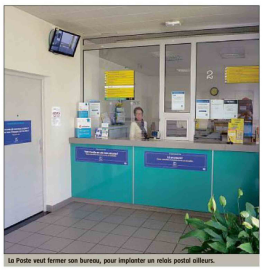

La Poste veut fermer son bureau, pour implanter un relais postal ailleurs.

« Une file d'attente d'une dizaine de personnes »

Argument que l'élu conteste : « Ils ont déjà réduit les horaires d'ouverture voici un an. Et lorsque quelqu'un demande un rendez-vous financier, il est fixé à Briare ! Alors fermement, ça fait moins de clients... ». Il rappelle que Châtillon-sur-Loire est un ancien chef-lieu de canton de 3.250 habitants et que la poste châtillonnaise est aussi fréquentée par ceux issus d'autres communes comme Saint-Firmin-sur-Loire, Pierrefitte-ès-Bois, Cernoy-en-Berry, voir Santranges (Cher), « ce qui fait 5.000 à 6.000 personnes qui vont au bureau de poste. Certains jours, une dizaine de personnes font la queue ! ».

La commune châtillonnaise a racheté le bureau de poste en 2014 « pour maintenir le service. Nous avions pris la décision en huit jours et nous avions déboursé 200.000 € ». Depuis, elle a financé l'aménagement de places de parking, l'étage du lieu devenant un gîte. Le départ de La Poste signifierait également un manque à gagner pour la commune puisqu'elle était devenue locataire de ce lieu communal. Il « Dans un contexte de rédaction budgétaire, nous n'avons pas les moyens d'aménager un autre local », selon Emmanuel Rat.

Les élus châtillonnais sont donc décidés à se battre pour maintenir le service postal actuel. « J'ai sollicité le sénateur Jean-Pierre Sueur », conclut le maire châtillonnais. La Poste avait donné deux mois à la municipalité pour prendre une décision : la réponse a pris la forme d'une « non » catégorique.

FRANÇOIS BAGLEY

Phoca PDF